

SAMEDI 28 JUN 2014 | 10H22

la Nouvelle
République.fr

Deux-Sèvres

Le secteur Mignon-Courance mis en restriction

27/06/2014 05:22

Les journées chaudes du mois de juin conjuguées à des précipitations globalement limitées de ces derniers jours ont eu un effet significatif sur les débits des cours d'eau mais également sur les niveaux des nappes, explique la préfecture.

En conséquence le seuil d'alerte estival vient d'être franchi sur le secteur du Mignon-Courance : le piézomètre du Bourdet est passé sous le seuil depuis plusieurs jours. Un arrêté préfectoral de restriction limitant l'usage de l'eau sera donc mis en place à partir de lundi 30 juin.

Le premier seuil d'été sur cette zone déclenche la mise en application des mesures d'autogestion contenues dans le protocole signé entre l'Établissement public du Marais poitevin et les chambres d'agriculture concernées le 22 mai dernier.

D'autres secteurs dans le département, l'Argenton, le Thouet, le Thouaret au nord, mais également l'Aume-Couture ou le bassin du Clain, vont probablement être concernés par ces limitations d'ici une dizaine de jours.

Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

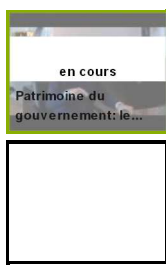
- ▶ Agglo : le Front de Gauche rompt la loi du consensus
- ▶ Pique-nique au Chêne-Rond
- ▶ L'opposition cerne le maire sur son terrain de golf
- ▶ Une belle journée au bord de l'eau pour les pêcheurs
- ▶ Sénat : Jérôme Baloge évite tout revirement

Ailleurs sur le web

- ▶ Le péage de transit poids lourds, comment ça marche ? (*Nouvel Observateur*)
- ▶ Courroie de distribution auto : quand, comment et pourquoi la remplacer ? (*Oscaro*)
- ▶ Sophia-Antipolis : ASK, leader mondial du sans contact sécurisé, va entrer en Bourse (*France 3*)
- ▶ Ne m'appellez jamais plus éco-quelque chose (*Le Monde*)

[?]

Le reste de l'Actualité en vidéo : Patrimoine du gouvernem



Vous êtes ici : Deux-Sèvres > Actualité > Environnement > **Le secteur Mignon-Courance mis en restriction**



JEUDI 3 JUILLET 2014 A 14H00 BELLE VENTE

CORVETTE - TABLEAUX - BIJOUX - LINGOTS - MONNAIES - MOBILIER - OBJETS D'ART - TAPISSERIES

Plus d'informations : 05 49 24 03 03

www.interencheres.com



ASSURANCE OBSÈQUES PFG

Dès 7,28 €/mois avec le N°1 français des services funéraires.

Demandez votre documentation ici

[Devenir annonceur](#)